MÉMOIRE

SUR LA

LANGUE PHÉNICIENNE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA

LANGUE PHÉNICIENNE,

PAR M. LE MARQUIS DE FORTIA,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,
ET DE PLUSIEURS ACADÉMIES
EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE.

PARIS,
CHEZ H. FOURNIER J^e, LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, N° 14.
ET CHEZ L'AUTEUR,
RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, N° 12.

M DCCC XXX.

AVERTISSEMENT.

Ce Mémoire, dont la plus grande partie a déjà paru dans le Journal de la Société asiatique de Paris, est extrait d'un volume d'additions aux *Annales du Hainaut*, par Jacques de Guyse, ouvrage dont il a déjà paru sept volumes et dont deux autres paraîtront incessamment.

Paris. 9 juin 1830.

Pour l'ortographe suivie dans cet ouvrage, voyez le Nouveau sistème de bibliographie alfabétique, Paris 1822.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA

LANGUE PHÉNICIENNE.

1. *Utilité des étimologies pour recouvrer en partie les anciennes langues perdues ; manière d'y parvenir.*

A ne considérer l'art étimologique qu'en ce qu'il a de grammatical, il est certain qu'outre son usage le plus commun qui est de faire la généalogie des mots, il peut en avoir un autre beaucoup plus curieux; ce serait de recouvrer en partie les anciennes langues, en décomposant les langues modernes. Voici la méthode proposée pour y parvenir. Que l'on ôte du français, par exemple, tout le grec et le latin qu'y ont apportés les Marseillais et les Romains; que l'on ôte du résidu, tout le saxon ou le theuton qu'y ont apporté les Francs; que l'on ôte de ce second résidu tout ce que l'on reconnaîtra par la comparaison des langues d'Orient venir des colonies phéniciennes; il est presque certain que le restant sera le pur celtique des anciens Gaulois. Par de semblables opérations, on aurait le cambrique ou *cimraèc* en Angleterre; le cantabre (1) en Espagne; l'osque, le sabin, l'ombrien en Italie; l'illirien en Esclavonie, le runique en Scandinavie. La confusion

(1) La Cantabrie contient la Biscaie, la Navarre, une partie de l'Asturie et le Guispuscoa.

que le mélange des peuples a mise entre leurs langues n'empêche pas d'en pouvoir démêler l'origine et le fond, en séparant l'alliage qui les déguise. Il faudrait choisir, en fesant ce travail, le langage de la campagne dans chaque royaume, où l'ancienne langue s'est le mieux conservée; telles que la Bretagne, le pays de Galles, la Biscaie. Peut-être tirerait-on d'assez grands secours de l'irlandais (1). J'ai publié ailleurs l'alfabet de cette langue, qui prouve sa haute antiquité (2).

Je citerai encore un exemple de la même méthode, que l'on pourrait employer pour expliquer les monumens qui nous resteut de la langue punique. L'île de Malte, au rapport de Diodore de Sicile (3), est originairement une colonie de Phéniciens qui, commerçant jusque dans l'océan occidental ou le grand océan, y établirent un entrepôt, parce qu'elle est située en pleine mer à moitié chemin de Tir à Gades, aujourd'hui Cadix, et que l'on y trouve de bons ports.

Ce récit de Diodore est confirmé par l'étimologie du nom des îles de ce canton de la mer : *Malit* en phénicien signifie *refugium*, refuge; *Gaulos*, dans la même langue, veut dire *rotunda*, ronde; enfin *Lampas* ou *Lampedusa* vient de *Lapid*, qui en phénicien est *lampas*, flambeau. Le géographe Scilax rapporte en effet qu'il y avait dans cette dernière île

(1) Traité de la formation méchanique des langues. Paris 1765. I, 94 et 95.

(2) Tableau historique et géographique du monde. Paris 1816; I, 202.

(3) Livre V, chap. 12 dans l'éd. de Wesseling.

deux grandes tours qui probablement servaient de phares (1). Le langage de l'île de Malte, selon Jean Quintin dans la description qu'il nous a donnée de cette île, est fort mêlé d'africain. « J'ai vu à Malte « en 1533, » dit-il (2), « certaines colonnes de pierre « sur lesquelles sont gravées des lettres puniques avec « des espèces de points; leur figure approche assez « de l'hébreu, et il est si vrai que l'idiôme maltais « participe du phénicien, que les insulaires entendent, « prononcent fort bien, et ont dans leur langue quel- « ques-uns des mêmes termes que l'on trouve dans la « scène de Plaute, dans Avicenne et dans l'Évangile, « entre autres ceux-ci de l'Évangile *Eloï*, *ephpheta*, « *kumi*. On sait que les mots de cette espèce ne s'é- « crivent pas facilement en caractères latins, et ne « sont bien prononcés que par ceux à qui la langue « est naturelle. »

Si les restes du vieux langage que l'on retrouve à Malte viennent véritablement de la colonie phénicienne, comme l'a cru Quintin, il serait fort à désirer qu'un homme habile dans les langues d'Orient s'y transportât pour rechercher les vestiges du phénicien et du punique. Mais il ne faudrait pas qu'il bornât ses courses à ce seul endroit. Peut-être les découvertes seraient-elles plus assurées dans deux autres îles de

(1) Voyez Bochart, Chanaan, I, 26; et Soldani, *della lingua punica usata da Maltesi*.

(2) Joh. Quintinus Heduus, *Insulæ Melite descriptio* Lugduni, 1536. in-4°. On a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ* publié par Grævius et Burmann en 1725.

la Méditerranée, la Sardaigne et la Corse. Il est constant, à la vérité, par le rapport de tous les voyageurs, que le langage vulgaire de Malte est à demi mêlé d'oriental : mais les Arabes et les Sarrasins se sont rendus maîtres de cette île l'an 870 de notre ère ; ils n'ont été chassés de ce beau séjour que deux cent vingt ans après, c'est-à-dire l'an 1090 de notre ère. C'est peut-être à raison de cette longue occupation que les Maltais entendent si bien les termes d'Avicenne. Il est à craindre que l'oriental qui se trouve mêlé dans leur langue ne vienne au moins autant de ces derniers que des Tiriens ou des Carthaginois (1) qui à la vérité y sont demeurés plus long-tems. En effet M. Louis de Boisgelin, dans son Histoire de Malte, composée en anglais, traduite et imprimée à Paris en 1809, dit que les Phéniciens abordèrent à Malte vers l'an 1519 avant notre ère, et n'en furent chassés par les Grecs que l'an 736 avant notre ère. Ils y ont donc séjourné, selon lui, 783 ans. Est-il surprenant que dans un aussi long espace de tems, ils y aient laissé des traces nombreuses de leur existence ?

Il est fâcheux que leur langue soit encore si peu connue. Pour travailler avec succès sur cette matière, il faudrait séparer tous les mots maltais qui peuvent venir des racines grecques ou latines par les langues modernes d'Europe : puis séparer tous les termes qui sont purement arabes et ne laisser que ceux qui, ne se trouvant point dans l'arabe, auraient un rapport

(1) Traité de la formation méchanique des langues. I, 96-98.

analogique pour la figure, le son ou la signification, avec les langues d'Orient, surtout avec le samaritain et le caldéen. Alors on pourrait assurer que ces mots sont vraiment phéniciens. Mais comme ils seraient sans doute difficiles à démêler d'avec les termes de la langue arabe qui n'est elle-même qu'un dialecte assez semblable au phénicien, on travaillerait avec succès à vérifier ce qui est punique, en observant avec soin les langues sarde et corse moins mélangées que celle de Malte. Les peuples de ces deux îles, surtout de la Corse, sont véritablement le reste des anciens sauvages de l'Europe. Nul pouvoir n'a pu les assujétir parfaitement : nul gouvernement, les policer. Les grandes puissances Carthaginoise et Romaine auxquelles ils ont été soumis, n'ont pas autrefois mieux réussi à cet égard que leurs maîtres modernes. Les contrées intérieures de l'île de Corse ne sont pas fréquentées par les étrangers; les Sarrasins l'ont possédée trop peu de tems pour que leur langue y ait pu faire de grands progrès. Avant les Carthaginois, on n'y avait vu d'autres étrangers qu'une colonie de Phocéens et une autre d'Étrusques. Ainsi la langue des Corses peut être considérée comme une des moins mélangées parmi celles où l'on peut faire des recherches. Leur idiôme doit être composé 1° de l'ancienne langue barbare des insulaires autochtones; 2° de quelque teinture de Phocéen d'Asie et d'Étrusque; 3° de punique; 4° de grec, de latin, et de l'italien qui y domine. Mais comme la langue barbare des insulaires était sans doute aussi pauvre que le sont d'ordinaire les

langues des sauvages, et que c'est seulement par le moyen des Carthaginois, dont les établissemens dans la Sardaigne et la Corse furent grands et durables, que les naturels du pays commencèrent à acquérir un plus grand nombre d'idées et de connaissances, et conséquemment de mots, il est probable que la langue corse doit abonder en termes puniques, et qu'ils doivent être moins difficiles a démêler et à comparer, que nulle part ailleurs (1).

La langue phénicienne nous occupera dans cet ouvrage ; elle mérite quelque attention. C'est de cette langue que viennent toutes les nôtres, et il est important de la connaître.

2. *Sur la langue phénicienne.*

On convient assez généralement que nous devons aux Phéniciens l'écriture alfabétique qu'ils ont transmise aux Grecs, de qui nous la tenons, si toutefois les Romains et nous ne la tenons pas aussi directement des Phéniciens. Dans tous les cas, c'est toujours aux Phéniciens qu'il faut remonter, et c'est une justice que Lucain rend à ce peuple, lorsqu'il s'exprime ainsi (2) :

> C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
> De peindre la parole, et de parler aux ieux,
> Et par les traits divers de figures tracées
> Donner de la couleur et du corps aux pensées.

(1) Traité de la formation méchanique des langues. I, 98-100.

(2) Pharsale, livre IV, vers 220 et 221, traduction de Brébeuf. Paris 1659. p. 85.

Pline a reconnu cette vérité en disant (1) que Cadmus avait porté les lettres de Phénicie en Grèce au nombre de seize, auxquelles Palamèdes en ajouta quatre. Mais il convient qu'Aristote reconnaît dix-huit anciennes lettres phéniciennes auxquelles Épicharme en ajouta deux; ce sont en tout vingt lettres selon les deux calculs; elles composaient sans doute l'ancien alfabet grec. Celui que nous connaisons aujourd'hui en a vingt-quatre. Lancelot, dans la méthode pour apprendre la langue grecque (2), connue sous le nom de Port-Royal, spécifie les seize lettres que Cadmus porta de Phénicie en Grèce 1518 ans avant notre ère (3); il dit que ce sont :

Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ,

qui pouvaient suffire pour exprimer tous les sons de la langue, les huit autres ayant été inventées depuis avec plus d'utilité que de nécessité.

Aristote, qui attribuait à l'alfabet de Cadmus dix-huit lettres, ajoutait aux seize précédentes Ζ et Φ, suivant ce que nous apprend Pline (4).

Lorsque Cadmus arriva dans ce qui fut appelé après lui la Thébaïde, les Pélasges que Pline dit

(1) Histoire Naturelle de Pline, livre VII, chap. 56. J'ai examiné ce passage dans les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, VII, 14.

(2) Paris, 1682, p. 2.

(3) Chronique des marbres de Paros dans l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 141.

(4) Histoire Nat. VII, 56.

avoir apporté les lettres dans le Latium, les avaient déjà portées dans le Péloponèse, puisque Prométhée, selon Eschile (1), avait enseigné à ses concitoyens l'art de tracer des caractères. Or Prométhée peut être placé sous l'an 1606 avant notre ère, puisque, selon les marbres de Paros, son fils Deucalion commença l'an 1573 à régner en Licorie près du Mont-Parnasse (2).

Un peu plus tard que Prométhée, mais à peu près dans le même tems et au moins deux générations avant Cadmus, l'an 1581 avant notre ère (3), Cécrops était venu d'Égipte pour régner dans l'Actique, qui prit de lui le nom de Cécropie, et qui s'est rendue célèbre sous le nom de l'Attique. Or, si nous en croyons Anticlidès, cité par Pline (4), les lettres avaient été inventées en Égipte par un certain Ménon, quinze ans avant Phoronée, le plus ancien roi de la Grèce; et cet Anticlidès avait tâché de le prouver par des monumens. Eusèbe, dans sa Chronique (5), fait commencer le règne de Phoronée l'an 211 d'Abraham, qui, dans sa manière de compter, répond à l'an 1808 avant notre ère. C'est donc sous l'an 1823 avant notre ère qu'il faudrait placer l'invention de Ménon, venu peut-être d'Égipte à la suite d'Inakhos, père de Phoronée. Ainsi, long-tems avant Prométhée,

(1) Tragédie de Prométhée enchaîné, acte III, scène 1.

(2) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 140.

(3) *Id.* p. 139.

(4) Hist. Nat. VII. 56.

(5) *Mediolani* 1818, p. 272.

Inakhos avait porté d'Égipte à Argos la sublime découverte de l'art de l'écriture. Mais c'était peut-être l'écriture hiérogliphique inventée en Égipte très-anciennement par Hermès (1), tandis que les Phéniciens avaient un alfabet long-tems auparavant.

En effet selon Épigènes, auteur que Pline dit doué d'un grand mérite (2), on trouvait chez les Babiloniens des observations astronomiques remontant à sept cent vingt mille ans, gravées sur des briques cuites. Bérose et Critodème, qui, toujours selon Pline, donnaient le moins de durée à ces observations, les fesaient remonter à quatre cent quatre-vingt-dix mille ans : d'où le savant naturaliste romain conclut que les lettres étaient de toute antiquité. Cette conclusion prouve qu'Épigènes, Bérose, Critodème et Pline ont cru qu'il s'agissait ici de véritables années et non de jours comme l'ont prétendu quelques modernes. Elle fortifie le raisonnement que l'on trouvera dans la note A à la suite de ce Mémoire, et l'appuie sur une base historique.

Plutarque (3) assure comme Pline que les lettres de Cadmus étaient au nombre de seize, auxquelles Palamèdes en ajouta quatre et Simonides quatre autres. Il ajoute que Cadmus donna à l'*alpha* le premier rang parmi les lettres, parce qu'*alpha* en phénicien signifie bœuf, animal qu'il croyait, non le

(1) Plutarque. Symposiaques. IX, 3.

(2) Hist. Nat. VII, 14.

(3) Symposiaques. IX, 3.

second ou le troisième, comme l'assure Hésiode (1), mais le premier des ustensiles nécessaires à l'homme.

Des huit lettres ajoutées à l'alfabet de Cadmus, Palamèdes en inventa quatre à la guerre de Troie vers l'an 1188 avant notre ère (2) et 330 ans environ après l'arrivée de Cadmus, savoir le Ξ et les trois aspirées Θ, Φ, X, quoique quelques-uns attribuent le Θ et le X à Épicharme de Cos (3), ainsi que nous l'apprend Aristote. Ce poète vivait à la Cour de Hiéron Ier, roi de Sicile, 470 ans avant notre ère (4). Il était donc postérieur à celui dont nous allons parler.

Simonides, de Céos, qu'Eusèbe fait vivre sous la soixante-et-unième olimpiade, l'an 536 avant notre ère, près de 650 ans après la guerre de Troie, inventa les quatre autres lettres, qui sont H, Ω, Z et Ψ. Elles complétèrent les vingt-quatre lettres de l'alfabet grec. Son H a la signification d'une voyelle longue, qu'elle a conservée. Ainsi fut porté à sept le nombre des signes destinés à exprimer les voyelles de la langue grecque (5).

Tacite répète à peu près la même chose que Pline (6). Nous rapportons ici ce passage, à cause de son importance :

(1) Dans son poëme des ouvrages et des jours, où ce poète dit qu'il faut d'abord une maison, une femme et un bœuf propre au labourage.

(2) Chronologie de Tacite. p. 210.

(3) Histoire de la littérature grecque, par Schœll. I, 87.

(4) *Id.* II, 83.

(5) *Id.* I, 87 et 88.

(6) Annales, XI, 14.

« Ce fut d'abord avec des figures d'animaux que « les Égiptiens exprimèrent la pensée : tels sont leurs « plus anciens monumens historiques, et ces monu- « mens existent encore gravés sur des pierres. Ils se « prétendent aussi inventeurs des lettres. Ils disent « que c'est de leur pays qu'elles furent portées dans la « Grèce par les Phéniciens, qui, navigateurs plus ha- « biles, obtinrent la gloire d'avoir découvert ce qu'on « leur avait enseigné. En effet, la tradition générale « est que Cadmus, arrivé sur une flotte de Phéniciens, « enseigna, le premier, cet art aux peuples de la « Grèce, encore barbares. Ce fut, selon quelques- « uns, l'Athénien Cécrops, ou le Thébain Linus, ou, « au siège de Troie, l'Argien Palamèdes, qui inven- « tèrent les formes des seize lettres; d'autres, princi- « palement Simonides, ne tardèrent pas à créer le « reste de l'alfabet. En Italie, les Étrusques les re- « çurent du Corinthien Démarate; les Aborigènes, de « l'Arcadien Évandre; et l'on voit que la forme des « lettres latines est la même que les Grecs avaient « d'abord adoptée. Au reste nous n'eûmes d'abord que « quelques lettres; les autres sont venues ensuite. »

Ce passage rappelle celui de Pline le naturaliste que j'ai cité plusieurs fois dans cet article, et que j'ai rapporté dans un autre ouvrage avec d'assez longs commentaires (1). Tacite n'en donne ici qu'un extrait; il supprime ce qui regarde les Assiriens, que Pline, qui connaissait bien mieux l'antiquité que cet historien, reconnaît comme ayant employé de tout tems l'écri-

(1) Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. VII, 12.

ture alfabétique, tandis que les Égiptiens se servaient de l'écriture hiérogliphique inventée par Hermès ou Mercure. Il veut que les Phéniciens n'aient eu que la gloire de transmettre ce que les Égiptiens leur avaient enseigné. Mais il convient que c'était seulement une prétention des Égiptiens. Or les Phéniciens peuvent être regardés comme Assiriens, ainsi que nous allons le voir.

3. *Sur les Phéniciens.*

Les Phéniciens, dit Hérodote (1) d'après l'opinion des Perses qu'il croit les plus savans dans l'histoire de leur pays, vinrent par terre des bords de la mer Rouge sur les côtes de la mer Méditerranée (2). Strabon, qui avait d'abord rapporté ce sentiment sans y ajouter foi (3), convient vers la fin de son ouvrage (4) que les Sidoniens de la mer Méditerranée sont une colonie des habitans du golfe Persique. Il est conforme aux anciennes traditions et à la marche des peuples asiatiques qui se sont portés vers l'occident, que des habitans de la mer Érithrée et du golfe Persique soient venus s'établir sur les rivages de la Méditerranée. Il existait encore, du tems d'Alexandre, dans le golfe Persique, une ville nommée *Sidodona* (5), qui était située près du cap Gherd

(1) Dans son Histoire, I, 1.
(2) Voyez la note de M. Larcher sur ce passage.
(3) Livre I, p. 42.
(4) Livre XVI, p. 784.
(5) Arriani *Histor. Indic. cap.* 37.

d'aujourd'hui. Il y avait dans le même golfe, l'île de *Tir* et celle d'*Aradus*, dont les noms ont aussi été transportés sur les côtes de la Phénicie (1). Dans la belle carte qui a été gravée pour la seconde édition de l'Examen critique des Historiens d'Alexandre par M. de Sainte-Croix (2), on trouvera sur la rive gauche du golfe Persique et vers son embouchure dans la mer Érithrée une ville de *Sidodona*, et plus haut sur la rive droite les îles de *Tylos* et d'*Arados*.

Quinte-Curce se trompe quand il dit que Sidon et Tir eurent le même fondateur, Agénor (3), à moins qu'il ne s'agisse ici d'un autre Agénor que de celui qui était père de Cadmus. Tir fut bâtie, selon Justin (4), long-tems après Sidon regardée comme sa fille. Dès les tems les plus reculés, disent les partisans de Justin, Sidon était déjà une ville remarquable, avant qu'on eût pensé à construire dans une île la nouvelle Tir, appelée néanmoins la mère des plus anciennes villes, à cause du grand nombre de ses colonies (5).

En effet il est question de Sidon dans la Genèse (6) où il est dit qu'au nombre de ses fils Chanaan eut

(1) Note de M. Gosselin sur Strabon, dans la trad. franç. de Strabon. I, 94.

(2) Paris 1804.

(3) Quinte-Curce, livre IV, c. 4.

(4) Justini *Historia*, lib. XVIII, cap. 3.

(5) Examen crit. des historiens d'Alexandre. Paris 1804. p. 277 et 278.

(6) Chap. X, versel 15 et suiv.

Sidon et que de lui descendirent les Héthéens, les Jébuséens, les Amorrhéens, les Gergéséens, les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, les Aradiens, les Tsémuriens et les Amathiens, en sorte que les familles des Cananéens s'étendirent, et que l'enceinte de leur pays était fermée d'un côté par les villes de Sidon, de Gérara et de Gaza; et de l'autre par celles de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, et de Séboïm jusqu'à Lésa. Plus bas (1) Jacob, dans son testament, annonce que Zabulon habitera le rivage où abordent les navires, et s'étendra jusqu'à Sidon. En effet nous apprenons par le livre de Josué (2) que lorsque Jabin, roi d'Asor, voulut attaquer Israël il envoya des députés à plusieurs rois et entre autres vers les Cananéens en orient et en occident, vers les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens et les Jébuséens qui habitaient les montagnes; et vers les Hévéens qui habitaient sous l'Hermon, en la terre de Masphia. Josué les vainquit tous; il les poursuivit jusqu'à la *grande Sidon* (3), de manière qu'il n'en resta pas un seul.

Mais il est question de Tir en même tems que de Sidon dans ce même livre de Josué où lorsqu'il est question du partage fait entre les tribus, celle des enfans d'Aser a un lot qui s'étend jusqu'à la grande Sidon (4) et jusqu'à la forte ville de Tir (5). Ces deux

(1) Chap. XLIX, verset 13.
(2) Chap. XI, vers. 1 et suiv.
(3) *Id.* verset 8.
(4) *Id.* ch. XIX, verset 28.
(5) *Id.* verset 29.

villes existaient donc dès-lors, c'est-à-dire dès l'an 1605 avant notre ère, si l'on adopte le calcul de l'Art de vérifier les dates. Il n'est ainsi nullement prouvé par la Genèse que Sidon fût plus ancienne que Tir qui existait déjà à une époque si reculée.

Quant au nom de Phéniciens ou rouges, que portaient les habitans de ces lieus, il leur venait de la couleur rouge des terres et des rochers qui bordent une partie du golfe arabique et des côtes méridionales de l'Arabie; couleur que l'on retrouve jusque dans les montagnes de l'île d'Ormuz. Cette espèce de phénomène avait fait donner à toutes les mers comprises entre les côtes orientales de l'Afrique et de l'Inde, le nom de mer Rouge, que les Grecs exprimèrent par le mot *Érithrée*, et il se communiqua à plusieurs des peuples qui en occupaient les bords (1).

Il paraît que les habitans du golfe Persique s'établirent d'abord dans la partie la plus méridionale de l'Arabie heureuse, où ils furent appelés Homérites, nom qui en arabe, dit-on, signifie la même chose que phénicien en grec. Ils fixèrent leur demeure sur les bords de la mer à laquelle ils communiquèrent leur nom. Cette nation s'étant accrue, peupla les côtes de proche en proche, et l'on voit près de Hippos, port du golfe d'Ailath ou Ælana, *abalitès* selon Pline (2), *aralitès* selon Étienne de Bizance (3), une

(1) Note de M. Gosselin sur Strabon dans la traduction française de Strabon. I, 14.

(2) VI, 29.

(3) Ce dernier nom est celui que préfère M. Brué dans la seconde carte de son atlas, intitulée : Monde connu des anciens.

ville nommée *Phœnicum Oppidum*, ville des Phéniciens. Les Grecs l'avaient ainsi appelée par la même raison qui les avait engagés à donner le nom de Phéniciens aux Homérites transportés sur les bords de la mer Méditerranée. De cette ville aux côtes de Phénicie, il y a deux ou trois cens lieues, distance qui ne choque en aucune manière la vraisemblance, surtout si, comme le dit Denis le Périégète (1), les Phéniciens essayèrent les premiers de traverser la mer sur des vaisseaux. Les Espagnols, dans l'Amérique méridionale, les Anglais dans l'Amérique septentrionale, ont eu bien plus de chemin à faire pour établir leurs colonies.

La Phénicie que les auteurs profanes confondent avec le pays des Philistins, en est distinguée par les écrivains sacrés, qui donnent pour limites à la première de ces deux contrées le mont Carmel au midi, qui la sépare de la seconde; le mont Liban au nord; la Méditerranée au couchant, et une chaîne de montagnes au levant. L'origine des Philistins et des Phéniciens est encore plus différente que leur position. Ceux-ci, comme nous venons de le voir, étaient Cananéens, et ceux-là descendaient de Mesraïm, frère de Canaan. Sidon, fils aîné de ce dernier, fonda sur la Méditerranée la ville de son nom qui fut longtems la métropole de la Cilicie (2). Quant à Tir, la Genèse ne parle point de sa fondation bien plus ancienne que les tems dont elle nous donne l'histoire,

(1) *Orbis descriptio*, vers 905.

(2) L'Art de vérif. les dates. Chronologie des rois de Tyr.

et antérieure au déluge d'Ogigès. C'est ce que nous apprenons d'Hérodote qui dit (1): « Je me transportai « à Tir, en Phénicie; j'y vis un temple superbe de « l'Hercules Tirien; les prêtres me dirent que ce « temple était aussi ancien que la ville, et qu'il y « avait 2300 ans que cette ville était bâtie. »

Les voyages d'Hérodote sont à peu près de l'an 460 avant notre ère. Donc la fondation de Tir est, selon l'opinion des Tiriens eux-mêmes attestée par l'historien grec, de l'an 2760 avant notre ère (2), c'est-à-dire environ cinq siècles avant le déluge d'Ogigès, et cette assertion n'étonnera pas ceux qui admettent que l'histoire d'Égipte commence cinq mille ans avant notre ère (3).

4. *Nouvelles observations sur la langue phénicienne.*

On s'est servi d'un passage d'Isaïe pour prouver que la langue phénicienne était parfaitement conforme au langage des Hébreux (4); en effet ce prophète dit (5) qu'il y avait de son tems cinq villes d'Égipte, dont l'une était Héliopolis, qui parlaient la langue de Canaan, et qui juraient par le nom de

(1) Livre II, § 44.

(2) Chronologie d'Hérodote par M. Larcher. p. 129 dans l'édition de 1802.

(3) Voyez dans le Journal des savans pour le mois de septembre 1823, p. 558, le discours prononcé par M. Saint-Marlin.

(4) Nouveau journal asiatique. I, 17.

(5) Au chapitre XIX, versel 18, el non au chapitre XVIII, versel 19.

Jéhovah. Ce passage a donné lieu à beaucoup de discussions et d'interprétations différentes, et l'on en a même disputé l'authenticité (1). Rosenmüller l'explique en disant que la langue cananéenne était la langue hébraïque, et que ce nom de cananéenne lui venait soit de ce qu'elle était la même que celle des Phéniciens ou Cananéens, anciens habitans du pays, restés alors à Tir ou à Sidon, soit plus simplement de ce qu'elle était la langue des descendans d'Abraham qui habitaient la terre de Canaan. Ce dernier sens paraît assez naturel, et il est difficile de tirer quelque conclusion d'un passage aussi obscur. D'ailleurs le fait n'aurait rapport qu'au tems d'Isaïe qui vivait sous le règne d'Ézéchias, c'est-à-dire vers l'an 712 avant notre ère (2), plus de huit siècles après Cadmus. Les Juifs de la tribu de Juda chassés de Jérusalem par les Israélites, les Iduméens et les Philistins (3), se réfugièrent peut-être dans les cinq villes d'Égipte désignées par Isaïe, et l'on parla alors dans ces cinq villes la langue de Canaan, comme on y fit les sermens sous le nom sacré de Jéhovah.

M. Sarchi, dans sa nouvelle grammaire hébraïque (4), convient que la langue primitive avait subi diverses

(1) Voyez *Jesajæ vaticinia* avec les Commentaires de Rosenmüller. *Volumen secundum*, *editio secunda*. *Lipsiæ* 1818. p. 36.

(2) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. II, 39. La Biographie Universelle, Art. Isaïe, le fait prophétiser dès l'an 759.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. Histoire des rois de Juda.

(4) Paris 1828, préface, p. 7.

altérations, et s'était partagée en plusieurs dialectes dès les tems les plus voisins de Phaleg, sous lequel on place la confusion des langues, c'est-à-dire vers l'an 2777 avant notre ère, suivant le calcul de l'Art de vérifier les dates (1). En effet la Genèse dit que, lors de leur dernière entrevue, Jacob et Laban ayant élevé un monument, qu'ils appelèrent monceau du témoignage, c'est-à-dire une pierre gravée, Laban lui donna un nom caldéen, et Jacob un nom hébreu. Rosenmüller en conclut aussi (2) qu'alors on parlait en Mésopotamie une autre langue que dans le pays de Canaan. Or; la séparation de Jacob et de Laban est placée (3) sous l'an 2109 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire 668 ans après la confusion des langues, et près de 1400 ans avant Isaïe. Nous pouvons juger par les altérations successives de nos langues modernes, de celles qu'a dû subir le phénicien dans un aussi long intervalle.

Isidore, évêque de Séville, né à Carthagène vers l'an 570 de notre ère, nous donne une tradition intermédiaire entre Pline et nos grammairiens grecs. Dans son Traité des origines (4), il dit aussi que Cadmus, fils d'Agénor, apporta le premier de Phénicie en Grèce, non pas seize, mais dix-sept lettres grecques, savoir A, B, Γ, Δ, E, Z, I, K, Λ, M, N, O, Π, P, Σ, T, Φ. Lors de la guerre de Troie, continue-t-il, Palamèdes

(1) Avant l'ère chrétienne. Chronologie de l'Histoire Sainte.

(2) *Pentateuchus, volumen primum. editio tertia. Lipsiæ* 1821. p. 497.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrét. I. 350.

(4) Livre I, chap. 3. Voyez la traduction de ce chapitre dans mon nouveau sistême de Bibliographie Alfabétique, p. 134

leur ajouta ces trois H, X, Ω. Après lui, Simonides le Milésien ajouta de même les trois autres : Ξ, Θ, Ψ. Pithagore, de Samos, forma le premier la lettre Υ, ce qui fait en tout les vingt-quatre lettres dont se compose l'alfabet grec. Isidore ajoute que les Phéniciens portèrent les lettres de la mer Rouge en Sirie où ils bâtirent la ville de Sidon. *Phéniciens*, dit-il encore, désigne en grec et en latin une couleur d'un rouge éclatant. C'est pour cela, selon lui, que les titres de ce qu'il nomme les livres et de ce que nous appellerions aujourd'hui les manuscrits, sont écrits en cette couleur, parce que les lettres ont commencé chez eux.

L'antiquité de la langue phénicienne n'était donc point contestée par les Grecs, et ne peut l'être par nous. Quant à la forme des lettres, n'ayant point imprimé d'ouvrage phénicien, nous ne l'avons pas fixée. Nous connaissons l'alfabet hébreu, composé de vingt-deux lettres, qui sont toutes des consonnes à l'exception de la première. Celle-ci est la voyelle א, *a*, comme dans l'alfabet grec. Mais en hébreu l'*aleph* n'a point de son particulier; les voyelles de l'alfabet hébreu n'ont commencé à être indiquées par des points que vers la fin du cinquième siècle, époque à laquelle il paraît que l'on inventa cinq voyelles longues, cinq brèves, et quatre très-brèves qui furent désignées par des points (1). L'*aleph* prend le son de la voyelle qui est dessous; ce n'est qu'une aspiration presque insensible : à peine a-t-il un autre son que celui de la

(1) Nouvelle méthode hébraïque. p. 5.

voyelle dont il est accompagné (1). M. de Sacy observe que c'est un avantage, en ce que la prononciation est ainsi mieux notée, l'organe vocal étant obligé d'aspirer avant d'émettre le son d'une voyelle isolée.

L'ordre des lettres de l'alfabet hébreu est d'une haute antiquité, comme le prouvent plusieurs psaumes acrostiches, ainsi que les quatre premiers chapitres des lamentations de Jérémie et le premier chapitre des Proverbes (2). Les Arabes, qui ont aujourd'hui un autre ordre alfabétique, ont conservé l'ordre hébraïque dans la valeur numérique de leurs lettres (3).

On voit que le caractère de l'alfabet hébraïque est tout différent de celui de l'alfabet grec qui énonce toutes les voyelles. La prononciation des Grecs est claire et sonore; elle n'est point gutturale comme celle des Arabes et des Juifs. Si donc les Phéniciens ont enseigné leur alfabet aux Grecs, les lettres phéniciennes doivent ressembler aux lettres grecques et non aux hébraïques.

5. *Travaux des savans sur la langue phénicienne.*

On lit dans une comédie de Plaute un assez long passage en langue punique. Le colonel Valençay, Irlandais, a découvert ou cru découvrir que les fragmens puniques sont littéralement irlandais. Il a traduit le passage suivant : *Handone silli hanum be-*

(1) Grammaire de Sarchi, p. 4. Nouvelle méthode hébraïque. Paris 1708. p. 4.

(2) Grammaire hébraïque de Sarchi. Paris 1828, p. 2.

(3) Je dois cette observation à M. de Sacy.

num silli in mustine, par ces mots : quand Vénus accorde une faveur, elle est presque toujours accompagnée de quelque désagrément (1).

Suivant l'opinion regardée comme la plus probable, il est question dans ce fragment d'un « grand esprit des divinités, et de leur providence (2). » Mais l'interprétation de Bochart est toute différente, comme l'observe M. Münter. Les diverses traductions tentées jusqu'ici d'un texte à peu près impossible à rétablir, sont loin d'atteindre un haut degré de probabilité, même celles de M. Bellermann. Les dix premières lignes publiées en 1815 par l'abbé Mai, dans les fragmens inédits de Plaute, offrent des leçons totalement neuves, et qui rendent nécessaire un nouveau travail (3).

On pourrait consulter, pour le faire, Agius de Soldanis, auteur d'un ouvrage intitulé : *della lingua punica, presentamente usata da Maltesi. In Roma*, 1750 in-8°.

L'abbé Barthélemy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (4), donne ses réflexions sur quelques monumens phéniciens et sur les alfabets qui en résultent. Il admet en principe que l'alfabet phénicien n'est qu'une forme de l'alfabet hébreu, ou de l'alfabet samaritain. Il examine les monumens qu'il a

(1) Journal général de la littérature étrangère, février 1829, p. 57.

(2) Bellermann. *Pœnul. act.* V, v. 4, p. 26.

(3) Religions de l'antiquité, trad. de l'allemand. Paris 1829. II, 249.

(4) Paris 1764. XXX, 405.

sous les ieux, avec une grande sagacité, et en déduit trois alfabets (1) qui ne sont pas complets, puisque sur les vingt-deux lettres hébraïques, il en manque deux. Sur les vingt qu'il donne, on assure (2) qu'il y en a une de fautive. Il a pris un *schin* pour un *hé*, et s'est ainsi trouvé réduit à proposer des conjectures peu vraisemblables, en sorte que la gloire de découvrir la véritable interprétation dont il s'était occupé, a, dit-on, été réservée au chanoine Pérez Bayer.

Francisco Pérez Bayer, savant espagnol, chanoine dignitaire de l'église de Valence, a composé une dissertation sur l'alfabet et la langue des Phéniciens et de leurs colonies. Il y cherche à prouver que le langage phénicien était un dialecte de la langue hébraïque, surtout celui de Sidon et de la colonie *Leptis*. Pomponius Méla (3) distingue dans l'Afrique proprement dite deux villes du nom de Leptis: l'une appelée aujourd'hui *Lenta*, c'est la petite Leptis, indiquée dans la table de Peutinger sous le nom de *Lepteminus:* elle était située sur le bord de la mer, et avait plus d'un mille de tour; l'autre, aujourd'hui *Lebida* au sud-est de Tripoli. Pline la nomme *Leptis altera quæ vocatur magna* (4), et dit ainsi que c'était la grande Leptis. Elle fut bâtie par des Phéniciens selon d'Anville (5). Strabon (6) et Ptolémée (7) la

(1) *Id.* p. 427.

(2) Nouveau Journal asiatique. Paris 1828. p. 22.

(3) Livre I, chap. 7

(4) *Hist. Natur. lib.* V, *cap.* 4.

(5) Géogr. anc. Abrégée. tome III, pages 71 et 72.

(6) Livre XVII, p. 835, mal cotée 834 dans la traduction française.

(7) Livre IV, chap. 3.

confondent mal à propos avec *Neopolis*, dont la situation est bien différente selon le père Hardouin.

Le chanoine Pérez rend compte de la controverse entre MM. Barthélemy et Swinthon, sur l'alfabet des Phéniciens ; il examine plusieurs médailles et monnaies du tems des colonies phéniciennes dans la Sicile, à Malte, Casterra, Carthage, en Numidie et en Mauritanie; ce qui le conduit à parler des médailles espagnoles, bartalo et bético-phéniciennes. En parlant de cet ouvrage de Bayer, dans les *Éphémérides de Rome*, on dit que « son auteur s'est montré le pre-« mier dans ce genre de littérature. »

En 1781, il publia : *Francisci Perezii Bayerii, archidiaconi Valentini Sc. hispa. infantium Caroli III regis filiorum institutoris primarii de nummis hebreo-samaritanis. Valentiæ edetanorum ; ex officinâ Benedicti Monfortis.*

Dans cet ouvrage, Bayer voulant frayer la route pour l'intelligence des monnaies très-anciennes de l'Espagne, réputées inconnues, parce que personne ne s'était cru assez instruit pour en aborder l'explication, jusqu'à ce que don Louis Vélasquez eût publié son *Essai*, et convaincu que pour bien expliquer les monumeus anciens hispano-grecs et hispano-phéniciens, surtout ces derniers, il fallait s'occuper auparavant des médailles *hébraïco-samaritaines*, sujet qui n'avait encore été traité, ni par les rabbins, ni par les écrivains modernes, songea à réunir sur cette matière tous les monumens qu'il pourrait trouver. Ce ne fut pas sans peine, et après bien des années

de travail et de recherches, qu'il parvînt à se procurer trente-une médailles, dont il dut douze hébraïco-samaritaines à M. Savorgniani, qui, avec une rare générosité, lui en fit cadeau, sans consentir à accepter d'autres monumens qu'on lui offrit en échange.

Cet ouvrage fut accueilli par les savans antiquaires de l'Europe avec une faveur extraordinaire. « Qui ne « te louerait pas, » dit M. Woide dans sa réponse, « homme respectable, dont l'érudition consommée est « jointe à tant de douceur et de modestie, que tu « veux t'instruire à l'école de ceux que tu peux enri- « chir des trésors de ton érudition? » M. Barthélemy lui écrivit dans des termes aussi flatteurs (1).

6. *Colonnes des enfans de Seth.*

Nous apprenons de Suidas et de Flavius Joseph qu'il a existé des monumens anté-diluviens. Voici d'abord ce que dit l'historien juif dans son ouvrage sur les antiquités de sa nation (2).

« Lorsque après sa première éducation, Seth fut « parvenu à cet âge où l'on est capable de connaître « le bien, il se donna tout entier à la vertu; et comme « il vécut toujours en homme de bien, il laissa des « enfans qui imitèrent sa conduite. Tous furent « vertueux; et comme il ne leur arriva aucun acci- « dent, et qu'ils furent toujours unis entre eux, ils « menèrent jusqu'à leur mort une vie fort heureuse.

(1) L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon. Paris 1827. IV, 368 et 369.

(2) Livre I, chap. 2.

« On leur doit la première connaissance des choses « célestes, et de l'ordre qu'elles observent. Adam avait « prédit que le monde périrait deux fois : l'une par « un déluge d'eau, et l'autre par la violence du « feu.

« Les descendans de Seth, dans la crainte que leurs « découvertes ne fussent pas connues, et qu'elles ne « périssent avant de venir à la connaissance des « hommes, élevèrent deux colonnes, une de briques « et l'autre de pierre, sur lesquelles ils les gravèrent; « afin que si la colonne de briques était détruite par « le déluge d'eau, celle de pierre y résistant, on pût « lire ce qui y était gravé, et apprendre qu'on en « avait élevé une autre de briques. La colonne de « pierre subsiste encore aujourd'hui dans le pays de « Siriade. »

Voilà ce qu'a écrit Flavius Joseph, mort l'an 95 de notre ère (1). Croire tout sans preuves, c'est l'effet d'une stupide simplicité; nier tout sans raison, c'est celui d'une orgueilleuse présomption. Que les enfans de Seth aient élevé des colonnes, et qu'ils aient gravé quelque chose sur ces colonnes, le fait est extraordinaire ; et l'autorité de Joseph n'est pas assez grande pour nous obliger à le croire. Mais elle l'est assez pour nous empêcher de pouvoir le rejeter avec raison comme une fable, sans en apporter des preuves. La différence qui est entre l'historien juif et les historiens profanes, sur ceux qui firent ériger ces co-

(1) Biographie Universelle. Art. Joseph.

lonnes, et sur le tems auquel elles furent érigées, mérite d'être discutée (1).

Les écrivains profanes ont eu la tradition des grands événemens que rapporte l'Écriture sainte, mais une tradition vague, confuse, et qu'ils ont souvent altérée pour l'appliquer à quelques princes de leur nation ou à quelques traits de leur histoire. L'Écriture ne dit rien à la vérité de ces colonnes; mais la mémoire pouvait s'en être conservée chez les Juifs par tradition, ou même dans quelques-uns de leurs anciens auteurs, dont les ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous. De quelque manière qu'elle se soit conservée, comme Philon rapporte le même fait, on a lieu de présumer que c'était le sentiment général de la nation, que les enfans de Seth avaient élevé des colonnes. Ce que M. Simon (2) prétend que « les Juifs hellénistes voulurent faire voir par ces « prétendues colonnes des enfans de Seth, que l'in- « vention des arts, surtout de l'astronomie, venait de « leurs ancêtres et non des Égiptiens, » est une de ces conjectures que ce savant avançait, dit-on, avec d'autant plus de confiance, qu'elles étaient moins soutenables. Les Juifs pouvaient-ils prétendre avoir eu, avant le déluge, des ancêtres différens de ceux des Égiptiens? Noë, suivant eux, n'était-il pas le père commun de l'une et de l'autre nation (3)? Il est vrai

(1) Remarque du Père Gillet sur ce passage de Joseph, p. 136 de sa traduction. Paris 1756.

(2) Bibliothèque critique, tome II, p. 341.

(3) Remarque du Père Gillet, p. 136 et 137.

qu'il n'est pas prouvé que les Juifs crussent à l'universalité du déluge. Lorsqu'ils disaient *toute la terre*, ils ne parlaient que de la Judée. Cette observation appartient à M. Genoude qui ayant traduit toute la Bible, en connaissait bien le langage (1). Il en donne pour preuve ce passage du prophète Isaïe : « Voici le « tems que le Seigneur fera un désert de *toute la* « *terre ;* il la dépouillera, il en dispersera les habi- « tans. » Il est même probable que Flavius Joseph qui vient de parler ne crût pas lui-même à un déluge universel. La manière dont il s'exprime au commencement de son histoire le donne à penser, et il ne conteste en aucun endroit les anciennes dinasties d'Égipte rapportées par Manéthon. Il cite toujours avec une grande confiance le témoignage de ce prêtre égiptien. Le raisonnement par lequel M. Simon a été combattu porte donc à faux, et Flavius Joseph peut avoir ici attribué aux enfans de Seth les inventions d'Hermès.

Aussi convient-on que les découvertes astronomiques de ces enfans ont tout l'air d'une fable quoiqu'on n'ait aucune preuve de leur fausseté; mais le père Gillet qui fait cet aveu, ne regarde pas du même œil ce qu'affirme Joseph, qu'Adam avait prédit que le monde périrait par un double déluge. « Car, » ajoute-t-il, « ne trouvant aucune raison de juger fa- « buleux ce qu'il dit de ces colonnes en général, c'est « une conséquence qu'il ait eu un pressentiment d'un

(1) Sainte Bible. Isaïe. Paris. 1821, p. 149. chap. XXIV, verset 1.

« déluge d'eau et de feu. Comme la lumière naturelle « ne pouvait pressentir rien de semblable, ce pres- « sentiment était nécessairement l'effet d'une révéla- « tion, soit que Dieu l'ait adressée à Adam, soit qu'il « l'ait adressée à Seth ou à ses enfans (1). »

Ceux qui ont pensé comme Origènes (Note A.) que le commencement de la Genèse n'était qu'une belle allégorie, y ont sans doute vu les deux déluges prévus par Adam: le déluge d'eau par lequel débute ce livre, et le déluge de feu figuré par le glaive flamboyant du chérubin qui chasse Adam et Ève du jardin de délices (2).

7. *Colonnes de Thoth ou Hermès.*

On désignait par le nom d'*Hermée* des espèces de colonnes chargées d'inscriptions, ou destinées à fixer les limites d'un territoire (3). Il était bien naturel de donner à ces monumens le nom de l'inventeur de toutes les sciences, de tous les arts, et spécialement des premiers caractères de l'écriture (Note B.) On sait que Sanchoniathôn avait puisé dans les écrits d'Hermès dont le véritable nom est Thoth, les fondemens de son histoire. C'est ce que fit aussi Manéthon, ainsi que nous l'apprend George le Sincelle qui après avoir cité sur le déluge

(1) Nouvelle traduction de l'historien Joseph. Paris 1756. I, 137.

(2) Genèse, III, 24.

(3) Platon, dialogue d'Hipparque. Voyez ma note sur la traduction française de ce dialogue.

les historiens Alexandre Polyhistor, Abydène et Apollonios, ajoute : « Il nous reste à citer sur ce « fait Manéthon le Sébennyte, qui, au tems de Pto- « lémée Philadelphe, était prêtre dans un temple pro- « fane des Egyptiens. Manéthon lui-même avoue avoir « puisé ce qu'il en dit dans ce qu'avait écrit Thoth « ou le premier Hermès, en caractères sacrés et en « langue aussi sacrée sur des colonnes placées dans « la terre sacrée connue sous le nom de Sériadique (1). »

On voit que les écrivains profanes, ainsi que le dit Ammien Marcellin (2), ont eu quelque pressentiment d'un déluge, et que pour conserver la mémoire de leurs cérémonies religieuses, ils les firent graver sur des colonnes qu'ils élevèrent dans la Siriade. C'est, à quelque différence près, la même chose que Joseph raconte des enfans de Seth. Cependant on veut que cette crainte d'un déluge qui fit perdre la mémoire des cérémonies religieuses, et qui, pour la conserver, obligea de les graver sur des colonnes, n'ait aucun rapport avec ce que raconte Joseph. Ce fut, selon Manéthon qui nous a transmis ce fait, Thoth, le premier Mercure, qui fit élever ces colonnes, et ce prince est bien antérieur (3) au déluge de Noé. On a conjecturé qu'il était arrivé aux auteurs profanes re-

(1) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisus* 1652 p. 40.

(2) *Lib. XXII. Quos, ut fertur, periti rituum vetustorum adventare diluvium præscii, metuentesque ne ceremoniarum obliteraretur memoria, penitus operosis digestos fodinis per tota diversa struxerunt, et excisis parietibus volucrum ferarumque genera multa scripserunt.*

(3) Gillet le dit postérieur ; mais il se trompe evidemment.

lativement à ces colonnes ce que l'on croit leur être arrivé à l'égard de plusieurs événemens rapportés dans l'Écriture Sainte. Ils en ont eu, dit-on, quelque connaissance confuse, et l'ont altérée en voulant rapporter l'érection de ces colonnes à un de leurs rois. Quand Manéthon dit qu'on avait gravé sur des colonnes que la crainte du déluge fesait élever, quelque chose dont on voulait conserver la mémoire, c'est la tradition des Égiptiens; lorsqu'il ajoute que ce fut le premier Thoth qui les fit ériger et qui y fit graver les mistères religieux, on peut croire que l'historien n'a fait que hazarder une conjecture propre à faire voir l'antiquité prétendue de sa nation. Ce sont des circonstances qui, aux ieux du père Gillet, peuvent être fausses sans que leur fausseté altère la vérité (1) qu'il reconnaît conséquemment. Mais des reproches qui n'ont point été faits à Manéthon par Joseph plus intéressé à les adresser pour défendre l'honneur de sa nation, peuvent-ils être hazardés par des modernes qui n'ont pas même l'avantage d'avoir conservé l'ouvrage de Manéthon et qui ne peuvent le bien connaître?

Aussi d'autres modernes ont tiré une conclusion bien différente de ce que Joseph ne se concilie pas avec Manéthon ni sur le nom de ceux qui firent élever les colonnes, ni sur ce qui y était gravé, ni enfin sur le tems auquel cet événement a eu lieu. Par une attaque opposée, ils observent la conformité qui est entre les deux historiens sur le pays où les colonnes

(1) Nouvelle traduction, I, 137.

furent placées, et ils en infèrent que le passage de Joseph n'est qu'un plagiat déguisé. Les partisans de l'historien juif répondent que ce n'est nullement sa manière. Il tire, il est vrai, autant qu'il le peut, parti de ce que les auteurs profanes ont écrit sur l'objet qui l'intéresse; mais c'est toujours en les citant et en rapportant ordinairement leurs propres termes. Il peut n'en avoir quelquefois pas bien pris le sens; mais il paraît toujours en avoir rapporté exactement les textes. S'il eût eu en vue ce que Manéthon disait de ces colonnes, il en eût, selon toutes les apparences, parlé comme il fait d'Hérodote et de Strabon; après avoir rapporté ce que dit cet auteur des colonnes qu'il attribue au premier Thoth, il eût observé que ce n'était pas cet Égiptien, mais les enfans de Seth qui les avaient érigées. Loin d'avoir mis Manéthon à contribution lorsqu'il composait le premier livre de ses Antiquités juives, il semble au contraire avoir ignoré que cet historien eût parlé des colonnes érigées par la crainte d'un déluge, ou ne pas s'en souvenir. Car il paraît trop attentif à extraire des auteurs profanes tout ce qui peut de près ou de loin justifier ce qu'il rapporte, ou illustrer sa nation, pour n'avoir pas rapporté ce passage de Manéthon s'il le connaissait ou s'il s'en souvenait.

8. *De la terre Sériadique.*

Ceux des savans à qui ce que Flavius Joseph raconte des colonnes des enfans de Seth, n'a paru

entaché d'aucune apparence de fausseté, ont voulu découvrir la terre sériadique ou de Siriade dans laquelle il dit qu'elles furent placées. Quelques-uns ont cru les trouver en Galgala (1) ou Galgal, lieu célèbre au couchant du Jourdain, environ à une lieue de ce fleuve, et à une pareille distance de Jéricho. Ce fut là que les Israélites campèrent assez long-tems après leur passage du Jourdain. Ce nom lui fut donné à l'occasion de la circoncision que le peuple reçut en cet endroit (2). Nous reviendrons bientôt sur l'opinion qui y place la Siriade de Flavius Joseph.

On a cité Appien pour lui faire dire qu'Alexandre, à son retour de l'Inde, visitait les marais pour faire arroser la terre siriade par l'Euphrates. Or, ajoute-t-on, ne serait-ce point celle où Joseph place les colonnes de Seth? L'Euphrates est un des fleuves qui arrosaient le paradis terrestre; Adam et ses descendans jusqu'au déluge, purent ne pas s'en éloigner beaucoup après qu'ils furent exclus de ce lieu de délices(3). Mais si c'est de ce même événement que parle Appien à la fin du second livre de son histoire des guerres civiles des Romains (4), comme il y a bien de l'apparence, la conjecture tombe, quelque vraisemblable qu'elle puisse paraître. Car il appelle l'endroit où était alors, Ασσυρίδα γῆν; et pour déterminer la meil-

(1) Note du père Gillet sur sa traduction de Joseph. Paris 1756. I, 138.

(2) Dictionnaire de la Bible par Dom Calmet. Genève 1730. II, 473.

(3) Note du père Gillet sur sa traduction de Joseph. I, 138.

(4) II, 153.

leure leçon entre deux manuscrits, Schweighæuser, se servant de ce passage, a rejeté d'après Musgrave, celle que présentent quelques éditions de l'histoire des guerres de Sirie (1), ἐπὶ χρείᾳ τοῦ τὸν Εὐφράτην τὴν Συρίδα γῆν ἀρδονεῖν.

Voici le passage entier qui ne laisse aucun doute à ce sujet dans l'Histoire des guerres civiles : « peu de « tems après être entré à Babilone, il s'embarqua « sur l'Euphrates pour se rendre au canal de Palla- « cotta, qui reçoit les eaux de ce fleuve, et les dis- « tribuant dans des étangs ou dans des marais, em- « pêche que ces eaux ne se répandent dans les plaines « de la Sirie et ne la submergent. Il avait, dit-on, « l'intention de retenir les eaux de ce canal par des « digues, et c'était là l'objet de son voyage. »

Gronovius parle de ce canal dans une dissertation *De fossâ ex Euphrate*, qu'il a placée à la fin de son édition d'Arrien sur l'expédition d'Alexandre. Strabon en parle aussi (2). Le lecteur qui voudra se faire une idée bien juste de ce canal, de sa situation par rapport à Babilone et à l'Euphrates, peut consulter la petite carte géographique qui se trouve dans le troisième volume du *Voyage de Néarque*, de Vincent, traduit par Billecocq (3). La *Suite au Voyage de Néarque* (4) renferme des détails précis sur ce canal,

(1) Page 199 de l'ancienne édition, et 620, chap. 56, de celle de Schweighæuser. *Lipsiæ* 1789.

(2) Livre XVI, p. 741 et suivantes.

(3) Page 220.

(4) Page 242 et suivantes.

nommé *Pallacopas*, et non *Pallacotta*, que porte le grec d'Appien. Ces détails prouvent que le canal était destiné à conduire les eaux de l'Euphrates dans le lac nommé aujourd'hui *Meschid-Ali*, et à féconder les terres des campagnes voisines de Babilone. Il faut donc qu'Appien se soit trompé au sujet de son Pallacotta, ou que son texte soit corrompu, puisqu'il dit que ce canal n'avait été creusé que pour empêcher les eaux de l'Euphrates de se répandre dans les plaines qui le bordaient. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est ce qu'il dit de l'intention d'Alexandre, qui voulait faire réparer ce canal, parce que, dans le projet qu'il avait de rendre à Babilone son ancienne splendeur, il fallait en même tems rendre au canal de Pallacopas ses anciennes fonctions, qui étaient d'augmenter le produit des terres par le bienfait de l'irrigation (1). Appien n'a donc rien dit, dans ce passage, de la terre sériadique.

M. Simon, qui renvoie au pays des chimères ce que l'historien Joseph raconte des colonnes de Seth, prétend que l'ignorance où l'on est de la terre où Joseph dit qu'elles furent érigées est une preuve que le fait est aussi fabuleux que la terre où l'on suppose qu'il est arrivé, est inconnue. On inférerait d'un pareil raisonnement que ce que dit l'Écriture-Sainte, que les vaisseaux de Salomon lui rapportaient une grande quantité d'or de la terre d'Ophir, n'est qu'une fable ; car, malgré les grandes recherches que divers savans

(1) Note de J.-J. Combes-Dounous sur sa trad. d'Appien. Paris 1808. I, 554.

ont faites pour découvrir où était Ophir, on n'a rien encore pu établir de certain sur sa position (1).

Le savant Huet, évêque d'Avranches, prétend avoir fait voir que les colonnes dont parle Joseph, étaient plutôt des tables astronomiques, gravées par les anciens Cananéens sur ces colonnes. Il est vrai que l'illustre savant en parle dans l'ouvrage auquel il renvoie (2), mais sans aucune preuve. Il y avoue s'être bien tourmenté autrefois pour découvrir ce que c'était que cette Siriade ou Sériadique, et pour y trouver ces colonnes; mais que M. Vossius avait été plus heureux que lui, et avait montré que Joseph appelle *Syriade* le lieu qui est appelé *Sehirah* dans le livre des Juges (3); que c'étaient des tables astronomiques, gravées sur ces colonnes par les anciens Cananéens. On lit en effet dans cet endroit qu'Aod, après avoir tué Églon, roi de Moab, qui opprimait les Israélites, s'en alla à Sehirah, ou Seïrath, qui était vraisemblablement vers Béthel ou Galgal, près d'un lieu où il y avait des idoles ou des images, *Pesilim* ou *phesilim, sculpturæ. Pertransivit locum idolorum, undè reversus fuerat, venitque in Seïrath.* Il y a quelque apparence, dit dom Calmet (4), que ces gravures ou ces inscriptions qui étaient à Seïrath sont celles que Joseph a voulu désigner, lorsqu'il a dit qu'il y

(1) Note du pére Gillet sur sa traduction de Joseph, I, 138.

(2) Dissertation sur le Paradis terrestre, page 26, Huetiana, page 386.

(3) III, 26.

(4) Dictionnaire de la Bible. Genève 1730. IV, 151.

avait dans la *Syriade* des colonnes d'inscriptions qui y étaient dès avant le déluge, et qui avaient été faites par les enfans de Seth. Cette conjecture est proposée et suivie par plusieurs savans, comme Vossius, Huet, et M. de Valois (1).

Cependant le père Gillet se récrie sur cette explication. « Certes, » dit-il (2), « c'est moins un bonheur « qu'une chose bien triste de se faire une illusion « aussi sensible, et se flatter d'une découverte aussi « peu vraisemblable que celle dont M. Huet fait hon- « neur à Vossius. 1° On n'a aucune preuve que (*phe- « silime*) *phesilim*, signifie colonnes, encore moins « tables astronomiques. 2° Quel que soit l'endroit où « se rendit Aod après avoir tué le roi Églon, il était « dans la terre de Canaan, et Joseph n'a jamais ap- « pelé ce pays la terre de Syriade. »

Le mot *phesilim* n'est pas rendu en latin par colonne, mais par *sculpturæ* ou par *idola*. En effet, dans la nouvelle méthode hébraïque par Collombat (3), sa racine signifie *grave*, *taille*, et le mot veut dire *idole*. Il peut donc servir à désigner les inscriptions dont parle Joseph, et le nom de Seirath donné par le livre des Juges ressemble assez à celui de Σιριάδα employé par Joseph. Eustathe d'Antioche a lu dans son texte Σιριὰδ. C'est sur cette autorité que se fondent Isaac Vossius (4) et Marsham (5) pour établir l'opi-

(1) Voyez le commentaire de Dom Calmet sur la Genèse, ch. VI, verset 13.

(2) Note sur Joseph. p. 139.

(3) Paris 1708, p. 244.

(4) De LXX Interpr. p. 271.

(5) In Canone chron. p. 39.

nion (1) adoptée par Huet et Dom Calmet qui me paraît la meilleure.

9. *Passage de Suidas sur les découvertes de Sèth.*

On lit dans Suidas un passage où cet écrivain raconte à peu près la même chose que Joseph sur les découvertes de Seth. Il s'exprime ainsi (2) : Seth est le nom d'un fils d'Adam sur « lequel on a « dit (3) : les enfans de Dieu s'approchèrent des « filles des hommes, c'est-à-dire des filles de Caïn. Car « les hommes de ce siècle appelaient Seth Dieu (θεὸς), « parce qu'il avait inventé les lettres hébraïques et « les noms des étoiles : ils admiraient de plus l'ex- « trême ferveur de sa piété ; ce fut aussi par cette « raison qu'il fut le premier appelé du nom de Dieu, « de la même manière que le Seigneur dit à Moïse (4) : « — Voilà que je t'ai établi le Dieu de Pharaon. De « même, en parlant des hommes distingués par leur « vertu et par leur esprit, c'est-à-dire en parlant des « juges, il a dit : — Tu ne mépriseras pas les dieux et « tu ne maudiras pas les princes de ton peuple (5). « C'est donc avec raison que les fils de Seth, d'Hénos

(1) *Flavii Josephi Opera*, édit. d'Havercamp. 1726, I, 12.

(2) Art. Σήθ, III, 305.

(3) Genèse VI, 4.

(4) Exode, VII, 1.

(5) Voyez sur tout ce passage de Suidas Théodoret sur la Genèse, *quæst. XLVII*. S. Paul, épître à Timothée VI, 2, dit qu'il ne faut pas mépriser ses maîtres : et il dit encore dans les Actes des Apôtres XXIII, 5 : Vous ne maudirez point le chef de votre peuple.

« et d'Enoch sont appelés par Simmaque, fils de Dieu « et fils des dieux. Ce sont eux qui vaincus par leurs « passions s'approchèrent des filles de Caïn. C'est de « cet incestueux mélange que naquirent les géans. Ils « étaient robustes et d'une taille élevée, parce qu'ils « descendaient du juste Seth; mais ils étaient mé- « chans et scélérats, parce qu'ils venaient de Caïn, « qui était injuste et impie. »

On voit par ce passage, que Suidas est d'accord avec Joseph sur les découvertes de Seth, et sur ses inscriptions. C'est donc avec justice qu'Alting (1) a cité ces deux écrivains pour prouver qu'il y avait des monumens antédiluviens.

Le récit de Joseph est confirmé par Manéthon, cité par Eusèbe et le Sincelle (2), qui dit que le second Thoth, roi d'Égipte, surnommé Trismégiste, traduisit ou plutôt transcrivit en lettres communes ce que le premier Thot avait autrefois fait graver en caractères hiérogliphiques sur des colonnes qu'il avait fait placer dans la Siriade. On a dit que Joseph n'avait fait que puiser ce fait dans Manéthon; mais il pouvait avoir tiré d'une autre source l'événement qu'il rapporte. M. Valois, dans ses notes sur Ammien Marcellin (3), dont j'ai rapporté le passage (n° 7 de ce Mémoire.), conjecture qu'au lieu de *Syriadicê ghê* qu'on lit dans Manéthon, il faut lire *Syringicê*, de même que dans Ammien Marcellin. Ce dernier histo-

(1) Page 15. art. *Monumenta antediluviana.*

(2) Ἐν Συριαδικῇ γῇ.

(3) Livre XXII. chap. 15.

rien assure que les Anciens prévoyant un déluge futur, et craignant que la connaissance des cérémonies ne vînt à se perdre, creusèrent des lieus souterrains nommés *Syringas* avec beaucoup de travail, en différens endroits, et gravèrent sur les rochers de ces cavernes, diverses figures d'animaux, qu'ils nommèrent lettres hiérogliphiques. Pausanias (1), dit qu'il y avait des *syringes* ou creux souterrains à Thèbes d'Égipte, de l'autre côté du Nil, assez près de cette statue de Memnon, qui rendait un son harmonieux au lever du soleil.

On voit que ces syringes n'ont aucun rapport aux colonnes de Seïrath dont parle Joseph, et ce que j'ai dit prouve évidemment que l'écriture a été connue avant le déluge. Il peut donc exister des monumens écrits antédiluviens. Il paraît que les caractères de ces monumens sont phéniciens.

10. *Nouvelles observations sur la langue phénicienne.*

Il faudrait voir l'ouvrage de Pérez Bayer pour connaître le tems auquel ont été frappées les trente et une médailles qu'il a examinées. Lui-même d'ailleurs, ne les donne que pour hébraïco-samaritaines, et non pour phéniciennes. Il ne prétend parler de l'alfabet phénicien que dans la dissertation publiée précédemment (n° 5 de ce Mémoire.); mais on ne peut guère en juger par l'extrait que j'en ai donné. Elle se rapporte cependant davantage à une inscription

(1) Livre I, p. 78.

bien antérieure à toutes les médailles dont il parle dans son second ouvrage.

L'inscription phénicienne découverte par don Joseph Galéa ayant précédé l'invention des points, qui n'eut lieu qu'au cinquième siècle de notre ère (n° 4 de ce Mémoire.), donne une grande latitude pour son interprétation à ceux qui voudront l'expliquer par la langue hébraïque. On peut discuter la valeur des lettres, puisque l'alfabet n'est pas le même que l'alfabet hébreu, et ensuite, la valeur des mots que le nombre des points ajoutés arbitrairement aux lettres rendra fort différente. Il n'est donc pas surprenant que les Savans ne se pressent pas d'émettre une opinion sur le sens, et même sur l'authenticité de cette inscription. Au premier abord, l'ordre des colonnes qui la composent, en boustrophédon vertical, qui est sans exemple, peut la rendre suspecte : mais c'est précisément un des argumens par lesquels M. Grongnet, qui m'a envoyé cette inscription de Malte, croit pouvoir prouver la haute antiquité de son monument. On doit inviter les Savans à s'en occuper. Le grand nombre des inscriptions phéniciennes déjà trouvées à Malte, doit les y engager, et l'inscription latine jointe à celle-ci la distingue de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable. Je crois devoir placer ici quelques détails sur sa découverte.

Après l'impression des œuvres de Tacite, pour laquelle j'avais composé une chronologie romaine établie sur des principes nouveaux, je reçus la nouvelle d'une découverte importante, qui venait d'être faite

à Malte. Celui qui me la fit connaître est M. l'architecte-ingénieur George Grougnet, que j'avais connu à Rome où il avait dessiné, en 1813, les gravures jointes à un discours dans lequel je rendais compte de mon opinion sur les murs ciclopéens (1). Chargé par l'Académie d'archéologie dont j'étais membre, d'examiner cette question, je prouvai que ces murs étaient véritablement phéniciens, que le nom de saturniens leur appartient en Italie, et qu'on peut les appeler ciclopéens en ce sens, que les murs et les ciclopes sont contemporains; et qu'il faut remonter au-delà des époques historiques, pour trouver les uns et les autres dans un état florissant.

C'est ce que confirme la découverte faite à Malte au mois de mai 1826. En creusant un puits dans sa maison de campagne, située dans l'endroit le plus élevé de l'île, don Joseph Galéa, prêtre maltais, que j'avais aussi connu à Rome, a découvert une pierre gravée en caractères phéniciens, qui démontrent en quelque sorte que cette île appartenait à l'ancienne Atlantide, submergée dès le tems du fameux déluge d'Ogigès (2). Cette pierre a été transportée à Paris, chez moi, où elle est encore, et j'en ai fait lithographier l'inscription avec la plus grande exactitude. Outre les caractères phéniciens dont M. l'ingénieur m'a envoyé une explication, on lit au côté droit de

(1) Discours sur les murs saturniens ou cyclopéens. Rome, 1813.

(2) J'en ai donné la preuve dans le neuvième volume de mes Mémoires pour servir à l'Histoire ancienne du Globe, tome IX, page 270. Ce volume porte le titre particulier de : *Histoire et théorie du deluge d'Ogigès*. Paris 1809.

cette pierre, c'est-à-dire sur son épaisseur latérale de seize centimètres, en caractères romains antiques, qui sont du tems de la seconde guerre punique, ce qui suit :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI. ATHLANTIS. ET. SOUBMERSÆ. ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT. EIDEMQ. SERVARI. COERAVIT. AN. UR. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

« Le consul Tiberius Sempronius a vu ce reste du « grand Athlas, et de l'Athlantide submergée, et il a « eu soin que ce reste fût conservé, l'an de Rome « 536, an 3 de l'olympiade 140. »

Or, nous savons par Tite-Live (1) que l'an 218 avant notre ère, le consul Tiberius Sempronius Longus prit l'île de Malte, qui appartenait aux Carthaginois; Diodore de Sicile (2) nous apprend qu'elle était une colonie des Phéniciens.

L'an 3 de l'olimpiade 140 a commencé le 2 juillet de l'an 218 avant notre ère, et fini le 19 juillet de l'an 217 (3). Ainsi c'est dans ses six premiers mois qu'a eu lieu la prise de l'île de Malte, l'an 536 de Rome.

L'inscription latine est donc parfaitement conforme à l'histoire et à la chronologie. Quant à l'inscription phénicienne, j'observerai ici que dès l'an 1819, on a trouvé à Cirène, en Afrique, une autre inscription bilingue en phénicien et en grec. Je l'ai fait aussi

(1) XXI, 51.

(2) Biblioth. hist. V, 12 dans l'édition de Wesseling.

(3) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. Paris 1819; III, 210.

lithographier. Elle a déjà été publiée à Halle, en 1825, par le savant Gésénius qui a essayé d'en donner l'explication. Mais son interprétation est évidemment défectueuse. M. Hamaker, qui a reproduit ma lithographie dans son ouvrage sur la langue phénicienne (1), a fait voir combien la traduction de Gésénius est fautive, et en a donné une autre beaucoup meilleure, mais qui peut encore être perfectionnée. Je crois celle que m'a donnée M. le baron Silvestre de Sacy plus exacte. Les caractères de l'inscription étant les mêmes que ceux de la pierre athlantique, peuvent servir à faire comprendre celle-ci. Mais puisque l'on a eu tant de peine à parvenir à une explication satisfesante de l'inscription bilingue, on peut juger par là de l'extrême difficulté que doivent trouver les Savans à comprendre une inscription bien plus longue et infiniment plus difficile à expliquer.

(1) *Miscellanea Phœnicia. Lugduni Batavorum.* 1828 p. 108.

NOTES.

NOTE A. (pour les pages 13 et 33.)

Selon la plupart de nos théologiens, l'hipothèse de l'invention des langues par l'homme sauvage est inadmissible. Dieu lui-même, disent-ils, non content de donner aux deux premiers individus la faculté de parler, la mit encore aussitôt en plein exercice en leur inspirant immédiatement le désir et l'art d'imaginer les mots et les tours nécessaires aux besoins de la société naissante.

C'est à peu près ce que paraît en dire l'auteur du livre de l'Ecclésiastique, Jésus, fils de Sirach, qui écrivait l'an 171 avant l'ère chrétienne (1) lorsqu'il s'exprime ainsi (2) :

« Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a fait selon son image;

« Et il l'a rendu ensuite à la terre, et il l'a revêtu de force selon « sa nature;

« Et il lui a donné un nombre de jours et un tems, et il lui a as- « signé l'empire de ce qui est sur la terre;

« Il a mis sa crainte en toute chair, et il a établi sa domination « sur les bêtes et sur les oiseaux.

« Il a créé de sa substance une aide semblable à lui, et il leur a « donné le conseil, et une langue, et des ieux, et des oreilles, et un « cœur; et il les a remplis de la lumière de l'intelligence. » *Consilium et linguam et oculos et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplinis intellectûs explevit illos.* Voilà bien exactement tout ce qu'il faut pour justifier l'opinion des théologiens; l'envie de communiquer sa pensée, *consilium;* la faculté de le faire, *linguam;* des ieux pour reconnaître au loin les objets environnans et soumis au domaine de l'homme, afin de les distinguer par leurs noms, *oculos;* des oreilles, afin de s'entendre mutuellement, sans quoi la communication des pensées et la tradition des usages qui servent à les exprimer auraient été impossibles, *aures;* l'art d'assujettir les mots aux lois d'une certaine analogie, pour éviter la trop grande multiplication des mots primitifs, et cependant donner à chaque être son signe propre, *cor excogitandi;* enfin, l'intelligence nécessaire

(1) Sainte-Bible, traduite par M. Genoude. Paris, 1821. Livres sapientiaux. Tome II, pag. 15.

(2) XVII, 1 et suivans.

pour distinguer et nommer les points de vue abstraits les plus essentiels, pour donner à l'ensemble de l'élocution une forme aussi expressive que chacune des parties du discours peut l'être en particulier, et pour retenir le tout, *disciplina intellectus*. Cette doctrine se confirme par le texte de la Genèse (1), dont elle est en quelque sorte le développement.

Ce livre nous apprend en effet que ce fut Adam lui-même qui fut le nomenclateur primitif des animaux, et nous le présente comme occupé de ce soin fondamental, par l'avis exprès et sous la direction du Créateur (2). *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animalibus terræ, et universis volatilibus cœli, adduxit ea ad Adam, ut videret quid vocaret ea; omne enim quod vocavit Adam animæ viventis, ipsum est nomen ejus : appellavitque Adam nominibus suis cuncta animantia, et universa volatilia cœli, et omnes bestias terræ.* »

« Le Seigneur Dieu, après avoir formé de limon tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel, les fit venir devant Adam, afin qu'il vît comment il les nommerait, et que chacun d'eux portât le nom qu'Adam lui aurait donné, et Adam donna leurs noms aux animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et aux bêtes sauvages. »

Avec un témoignage si respectable et si bien établi de la véritable origine et de la société et du langage, comment se trouve-t-il encore parmi nous, disent toujours les théologiens, des hommes qui osent interpréter l'œuvre de Dieu par les délires de leur imagination, et substituer leurs pensées aux documens que l'Esprit-Saint lui-même nous a fait passer? A moins d'introduire le pirrhonisme historique le plus ridicule et le plus scandaleux tout à la fois, le récit de Moïse a droit de subjuguer la croyance de tout homme raisonnable plus que tout autre historien (3).

Sans doute si la Genèse était une encyclopédie, si Dieu se fût proposé de nous enseigner l'histoire et la géographie du monde entier dans cet ouvrage, il n'y aurait rien à répliquer à ces assertions tranchantes faites au nom d'une religion sainte que tout nous engage à respecter; mais c'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Dieu parlait aux Juifs leur langage; il ne prétendait pas leur donner l'histoire des Antipodes, ni même celle de la Chine.

(1) Encyclopédie. Art. Langues (Origine des).

(2) Genèse, II, 19, 20.

(3) Encyclopédie. Art. Langues (Origine des).

Les Chinois ont aussi leurs annales qu'ils étudient avec d'autant plus de soin qu'ils ne sont pas comme nous obligés de recourir à des peuples étrangers et à des langues étrangères. C'est dans leurs propres monumens qu'ils s'instruisent, et ils seraient bien surpris s'ils croyaient que nous voulons leur enseigner leur propre histoire. On peut donc soutenir que Moïse n'a parlé que d'un déluge partiel après lequel s'est conservée la nation dont il donne l'histoire, ou plutôt la famille dont il rapporte la généalogie. Mais prenant les formes poétiques des premiers historiens, il a transformé cette régénération d'une société en création du genre humain, ces souvenirs de l'homme qui a le courage d'entreprendre le rétablissement des anciennes institutions, en conversations avec la Divinité à laquelle ce régénérateur s'associe par ses bienfaits. La description que donne la Genèse du paradis terrestre est courte, et le changement des noms portés par les quatre fleuves qu'elle désigne la rend ambiguë. Plusieurs savans ont fait de grandes recherches pour déterminer sa situation, et n'ont pu s'accorder. Les critiques disputent encore tous les jours sur les paroles du texte hébreu, et rien ne prouve mieux la difficulté de cette matière que la diversité des sentimens qu'elle a fait naître (1).

Philon et Origènes prétendaient que le jardin d'Éden n'avait jamais existé, et que ce n'était qu'une allégorie (2). Une lecture attentive de la Genèse suffit pour s'en convaincre. Il faut lire le passage d'Origènes dans le texte même, ou du moins la version latine (3).

Philon était le Platon des Juifs; il s'était familiarisé avec les explications allégoriques et métaphoriques des Égiptiens, étant lui-même natif d'Alexandrie, et il naquit dans le beau siècle d'Auguste.

Origènes, né dans la même ville à la fin du second siècle de notre ère, a publié une édition du Pentateuque à six colonnes, connue sous le nom des Hexaples. On regarde son apologie du christianisme comme la plus achevée et la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité.

(1) Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature, par M. l'abbé d'Artigny. Paris, 1750, III, 51. L'ouvrage le plus savant et le mieux raisonné qui m'ait paru composé sur ce sujet, est celui du Père Hardouin, traduit du latin en français par des Roches. La Haye, 1730, in-12. Il y soutient que le Paradis terrestre est le pays de Chanaan.

(2) *Id. Ibidem.*

(3) Édition du Père de Larue, Paris, 1733. I, 175.

Ces deux témoignages sont certainement très-respectables, et le second surtout prouve qu'on peut être excellent chrétien et habile théologien sans admettre le sistème exposé dans cet article, ou du moins le principe sur lequel il est fondé : car les Chinois admettent aussi un premier homme et une première femme, mais à une époque beaucoup plus reculée que ne le fait la Genèse, et alors rien n'empêche que le tems nécessaire pour la formation d'une langue se soit écoulé.

NOTE B. (pour la page 33.)

Si l'on en croit un étimologiste moderne, on voit, dans le fragment de Sankhoniatôn (1), après l'air ténébreux et le chaos l'esprit produire l'amour, puis naître successivement les êtres intelligens, les astres, les hommes immortels; et enfin d'un certain vent de la nuit *Aeon* et *Protogonos*, c'est-à-dire, mot pour mot, le tems (que l'on représente ici comme un homme), et le premier homme; ensuite plusieurs générations, qui désignent autant d'époques des inventions successives des premiers arts. Les noms donnés aux chefs de ces générations sont ordinairement relatifs à ces arts, le chasseur, le pêcheur, le bâtisseur; et tous ont inventé les arts dont ils portent le nom. A travers toute la confusion de ce fragment, Sankhoniatôn semble n'avoir fait que compiler d'anciennes traditions qu'il n'a pas toujours comprises : mais, dans quelque source qu'il ait puisé, peut-on jamais reconnaître dans son récit des faits historiques? Ces noms, dont le sens est toujours assujetti à l'ordre sistématique de l'invention des arts, ou identique avec la chose même qu'on raconte, comme celui de *Protogonos*, présente sensiblement le caractère d'un homme qui dit ce que lui ou d'autres ont imaginé et cru vraisemblable, et répugnent à celui d'un témoin qui rend compte de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a entendu dire à d'autres témoins. Les noms répondent aux caractères dans la comédie et non dans la société; on peut juger par-là ce qu'ont pu penser des auteurs qui ont préféré ces traditions informes à la narration simple et circonstanciée de la Genèse (2).

(1) M. Turgot, dit *le prétendu Sankhoniatôn* : mais j'ai démontré l'authenticité de ce fragment dans le premier volume de la Vie d'Aristarque de Samos, d'où je vais extraire mes principales preuves.

(2) Encyclopédie. Art. Étymologie.

Cependant si l'on fait attention que ce fragment nous a été transmis par un évêque chrétien, Eusèbe de Césarée, qui ne le révoque nullement en doute, on le croira plus digne de notre confiance. C'est Eusèbe qui, dans sa Préparation Évangélique (1), nous a donné un long extrait de l'ancien historien de Phénicie, appelé Sankhoniatôn. Il dit que cet auteur écrivait avant la guerre de Troie, et passait pour avoir été très-exact dans ses recherches. Sankhoniatôn avait écrit dans sa langue naturelle, c'est-à-dire en phénicien; mais son ouvrage avait été traduit en grec par Philon de Biblos, que l'on ne doit pas confondre avec Philon le Juif, dont les écrits sont venus jusqu'à nous. Philon avait distribué en neuf livres la traduction qu'il avait faite de Sankhoniatôn. Il y avait ajouté quelques préfaces dont Eusèbe donne même des extraits. Philon y disait entre autres choses : « Que Sankhoniatôn, homme « fort savant et de grande expérience, souhaitant extrêmement de « connaître les histoires de tous les peuples, avait fait une perqui- « sition exacte des écrits de Taaut, persuadé que comme inven- « teur des lettres et de l'écriture, Taaut était le premier des his- « toriens. »

Sankhoniatôn avait donc, suivant le témoignage de son traducteur, posé les fondemens de son histoire sur les écrits de ce chef des savans, appelé par les Égiptiens Thoüth, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès, et les Latins par celui de Mercure (2). Cet extrait de Sankhoniatôn est certainement un des plus curieux monumens de l'antiquité.

Taaut ou Hermès qui avait écrit avant lui avait été doué d'un talent extraordinaire pour tout ce qui peut contribuer au bonheur de la société humaine. Il forma le premier une langue exacte et réglée, des dialectes grossiers et incertains dont on se servait. Il imposa des noms à une infinité de choses d'usage qui n'en avaient point. Il inventa les premiers caractères, et régla jusqu'à l'harmonie des mots et des phrases. Il institua plusieurs pratiques concernant les sacrifices et les autres parties du culte des Dieux, et il donna aux hommes les premiers principes du cours des astres. Il leur proposa ensuite, pour divertissement, la lutte et la danse, et leur fit concevoir quelle force et même quelle grace le corps humain peut acquérir par ces exercices. Il imagina la lire dans

(1) Livre I, chap. 9 de l'édition grecque et latine.

(2) Eusèbe, *idem*, p. 32.

laquelle il mit trois cordes pour faire allusion aux trois saisons qui partageaient alors l'année; car, ajoute Diodore de Sicile (1), qui nous fournit tous ces détails, ces trois cordes rendent trois sons, le grave, l'aigu et le moyen. Le grave répond à l'hiver, le moyen au printems, l'aigu à l'été. C'est lui qui apprit l'interprétation ou l'élocution aux Grecs, qui, pour cette raison, l'ont appelé Hermès ou interprète; il a été le confident d'Osiris qui lui communiquait tous ses secrets, et qui fesait un grand cas de ses conseils. Enfin c'est lui qui, selon les Égiptiens, a planté l'olivier que les Grecs croyaient devoir à leur Athènê, la Minerve des Latins.

Plus bas (2) le même historien répète qu'Hermès a été l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts. En reconnaissance de ces bienfaits, les Égiptiens donnèrent son nom au premier mois de l'année. Mais ce nom n'était pas Hermès, dont nous avons vu que l'étimologie était grecque; c'était Thoth.

Les inventions que Diodore de Sicile (3), Platon (4), Plutarque et Cicéron, attribuent à Hermès, durent le rendre fort célèbre (5). Il n'est pas étonnant qu'on le retrouve sous le nom de Teutatès chez les Germains qui l'ont fait père de Mannus, à qui ils rapportent leur origine. C'est donc par une mauvaise étimologie que cette tradition a été expliquée (6), lorsqu'on a dit qu'elle ne voulait dire autre chose, sinon que Dieu créa l'homme. C'est le mot *Gott* qui signifie Dieu en allemand, et non *Theut*. Thoth fut le père des hommes par ses bienfaits, et la Genèse n'était pas encore connue par les Germains lorsqu'ils adoptèrent la tradition que Theuth était le père de Mannus. Au reste le Mannus dont les Allemands prétendent descendre et avoir pris le nom n'était pas fils de Theut, mais du Dieu Thuiscon (7). « Les Germains », dit

(1) Livre I, §. 16 dans l'édition de Wesseling.

(2) *Id.* chap. 43.

(3) Livre I, chap. 15, 16 et 43, dans l'édition de Wesseling.

(4) Dans son *Phileb.* et dans son *Phed.*

(5) Voyez un long article sur lui dans ma Bibliographie alfabétique. Paris, 1822 page 205 et suivantes.

(6) Encyclopédie. Art. Étymologie.

(7) *Dictionarium historicum, authore Carolo Stephano: recensuit Nicolaus Hoydius. Oxonii*, 1671. Art. *Mannus*.

Tacite (1), « célèbrent par des chants antiques, qui leur servent « d'histoire et d'annales, un Dieu nommé Tuiston, issu de la « terre, et son fils Manu; ils les considèrent comme origine et « fondateurs de leur nation. » Le manuscrit de Zurich, le texte de Kappius et l'édition de Ragius portent *Tuisconem;* la première édition de Jean de Spire et plusieurs autres écrivent *Tuistonem.* Il paraît que c'est de Tuiston qu'est venu le nom des Teutons. On ne peut guère douter que ce nom n'ait été commun à toutes les nations germaniques, qui prétendaient descendre d'un Dieu *Teuto*, et qui encore dans leur langue si peu changée s'appellent *Teutshe*, nom qui n'est que l'adjectif du substantif *Teut*, dont le pluriel ancien est *Teution :* ce nom est identique avec celui de *Theotisci* du moyen âge (2).

Ce mémoire est extrait de la seconde partie du cinquième volume de l'*Histoire de Hainaut*, par Jacques de Guise, traduite en français avec le texte latin et accompagnée de notes, avec des miniatures en tête de chaque livre, le tout publié pour la première fois sur deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Il est imprimé sur très-beau papier fabriqué par M. Montgolfier.

Le prix est de 9 francs le volume, et l'ouvrage se vend à Paris, chez l'éditeur, Chaussée-d'Antin, rue de La Rochefoucaud, n° 12, et chez Paulin et Cie, rue Saint-Marc, n° 10.

On le trouve à Bruxelles, chez Arnold Lacrosse, imprimeur-libraire.

Les sept premiers volumes de l'ouvrage ont déjà paru. Le huitième et la seconde partie du cinquième sont prêts à paraître. L'impression du neuvième est commencée.

P. S. Un journal qui s'imprime à Paris (le Temps, journal des progrès politiques, scientifiques, etc. 9 juillet 1830, page 3154) vient de publier l'article suivant :

On vient de trouver en Sicile une inscription phénicienne de l'an 2025 avant notre ère, accompagnée d'une traduction postérieure en grec. Elle parle d'une grande famine qui eut lieu dans le

(1) *De moribus Germanorum*, *cap.* 2.

(2) Géographie de Mentelle et Malte-Brun. tom. I, p. 238.

Canaan, et de l'expatriation d'une partie de ses habitans, qui sont venus se fixer dans les domaines d'un prince atlantide qui régnait alors, mais dont le nom est malheureusement effacé dans la version grecque. On doit envoyer des copies de cette inscription aux savans de Paris, capables de les déchiffrer.

Observation. Suivant la Chronologie de l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne, c'est l'an 2083 avant notre ère que commencèrent les sept années de stérilité à la suite desquelles Jacob et sa famille furent obligés de se transporter en Égipte l'an 2076. Le Père Pétau et Lenglet placent le fait à une époque plus récente.

Digitized by Google